



**Union Régionale des Associations Familiales
de Haute-Normandie**

Observatoire de la Famille

Synthèse sur l'enquête 2012

**«Le désir d'enfant
en Haute-Normandie »**

**Synthèse réalisée par Camille Frémont
Sociologue au CERReV**

(Centre d'Etude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités)
Université de Caen Basse-Normandie

A) Contexte de l'enquête

Au 1er janvier 2011, la population française dépasse pour la première fois les 65 millions d'habitants, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Au cours de l'année 2010, elle augmente de 358 000 personnes, au même rythme que les années précédentes.

En 1994, la France avait atteint son taux de natalité le plus bas avec 1,65 enfant par femme. La France est, avec l'Irlande, le pays de l'UE le plus performant en matière de natalité, avec un taux de fécondité supérieur à 2 enfants par femme. Bien loin devant l'Italie, l'Espagne ou l'Allemagne qui se situent à 1,3. Avec 828 000 bébés, l'année 2010 se situe au niveau des années record de 2006 et 2008. La fécondité augmente, essentiellement grâce aux femmes de plus de 30 ans ; les femmes ont en moyenne 2,01 enfants, niveau le plus élevé depuis la fin du babyboom.

- *A qui est imputable cette forte fécondité ?*

Tout d'abord aux femmes de plus de 30 ans. En effet, en 2010, la progression de la fécondité est imputable en totalité aux femmes de plus de 30 ans, et surtout à celles de 35 ans ou plus. On ne peut pas non plus passer à côté de la hausse des naissances hors mariage. En 2010, 55 % des naissances ont lieu hors mariage, contre 54 % en 2009 et 44 % seulement il y a dix ans. Les naissances hors mariage ne sont majoritaires que dans très peu de pays en Europe.

Dans tous les cas, cette performance française ne cesse de surprendre et de susciter des interrogations. Notre excellente démographie ne suffira pas à elle seule à régler le problème des retraites ou de la croissance. Comment, ce pays que l'on dépeint régulièrement comme déprimé, frileux et angoissé par l'avenir, peut-il atteindre de tels résultats ? L'angoisse face à l'avenir est d'ailleurs intimement liée au « désir d'avenir ». Ne dit-on pas qu'une société qui est profondément abattue et déprimée ne fait plus d'enfants ?

- *Peut-être que notre modèle social fonctionne encore et que tout n'est pas si mauvais ?*

Plus encore que la qualité de notre modèle social, la natalité française semble liée aux spécificités de notre système de valeurs. En effet, la relation à l'enfant est très complexe. Elle ne se résume pas à de simples conditions matérielles ou économiques. Elle procède davantage de déterminants psycho-sociologiques largement indépendants du contexte économique ou de la confiance ressentie en l'avenir. On associe trop souvent, à tort parfois, croissance économique et forte natalité, faisant du baby boom une loi de référence à laquelle on ne peut déroger.

- *Les instruments principaux de la politique familiale en France peuvent-ils à eux seuls expliquer « le désir d'enfant » des familles vivant en France ?*

Ce qui est sûr est que ces chiffres ne seraient pas possibles sans un système de santé performant, des modes de garde d'enfants variés et organisés par des services publics efficaces.

Les réflexions sur la politique familiale impulsées par l'UNAF ont permis d'aboutir à des mesures concrètes au travers notamment des Conférences de la Famille : renforcement des dispositifs existants par la création de la PAJE, importance du congé parental, développement des structures d'accueil de la petite enfance. La France possède une offre variée d'accueil des enfants de moins de 3 ans avec près de 10 600 établissements d'accueil collectif (crèches collectives, haltes-garderies, établissements multi-accueil) et service d'accueil familial (communément appelés « crèches familiales»). Ces structures proposent près de 353 000 places soit 10 000 places de plus qu'en 2008.

Les aides telles que les allocations familiales, l'allocation de rentrée scolaire (ARS), ou encore les dépenses d'action sociale, l'allocation de logement familiale et APL jouent un rôle également. En tout état de cause, ce chiffre est le résultat de la politique familiale ambitieuse voulue et impulsée par l'Union nationale des associations familiales auprès des pouvoirs publics depuis plus de dix-sept ans afin notamment de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

- *Ces dépenses expliquent-elles, à elles seules, le taux de natalité observé en France ?*

A priori, non. Comme nous l'avons signalé, la relation à l'enfant est complexe et procède davantage de déterminants psycho-sociologiques largement indépendants du contexte économique ou de la confiance ressentie en l'avenir. A titre d'exemple, les Etats Unis ont une politique familiale très limitée, mais un taux de fécondité supérieur à celui de la France. Inversement, dans les pays nordiques, le taux de fécondité est inférieur à 2 alors que l'investissement en politiques familiales est plus généreux. Faire un enfant n'est pas une décision qui dépend seulement des aides familiales. De nombreux autres paramètres, culturels et sociétaux, entrent en ligne de compte. Ainsi, plus de 20 % des femmes en âge de féconder n'ont pas d'enfants en Allemagne, contre 10 % seulement en France.

B) Objectifs de l'enquête

L'objectif de l'enquête est de répondre à la question qui sous-tend la problématique : *Peut-on avoir le nombre d'enfants que l'on veut, quand on veut ?* Pour répondre à cette question, il sera nécessaire de construire deux indicateurs autour des deux notions qu'elle mobilise :

- **Le nombre d'enfants** : « *avoir le nombre d'enfants que l'on veut* ».
- **Le calendrier** : « *avoir des enfants quand on veut* ».

Il s'agit par ailleurs de mettre au jour les freins et les incitations qui conditionnent, selon les personnes interrogées, la venue d'enfants.

C) Méthode de l'enquête

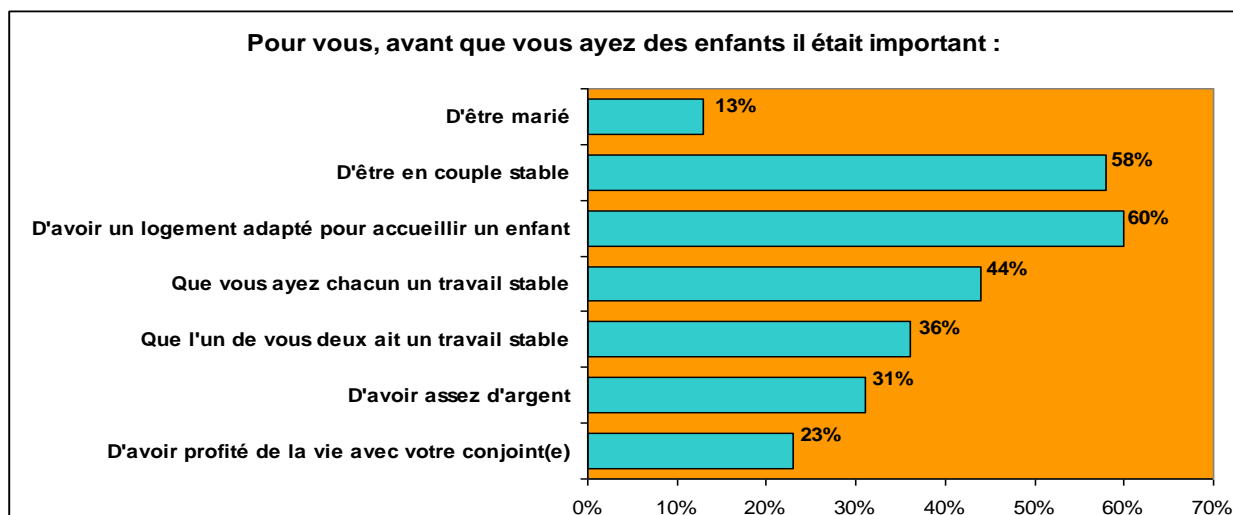
La méthode proposée passe par une mise à disposition par la CNAF d'un fichier aléatoire d'adresses d'allocataires CAF. La population cible pour cette enquête est l'ensemble des personnes allocataires résidant dans la région Haute-Normandie qui au 31/12/2011 ont au moins un enfant à charge et dont la femme ou à défaut l'homme est né-e après 1968. En avril 2012, un questionnaire a été envoyé par voie postale à 6 000 ménages correspondant à ces critères. Au final, 340 questionnaires ont été reçus en Seine Maritime et 350 dans l'Eure, soit un taux de retour de 11,5 %. Les résultats de l'enquête portent sur les réponses des 690 questionnaires exploitables. L'unité d'observation est ici le ménage et la personne interrogée est celle qui s'estime la plus à même de parler du sujet abordé ou qui le souhaite (les répondants sont à 90 % des femmes).

Afin de rendre l'échantillon représentatif de la population de Haute-Normandie, les données recueillies ont été pondérées sur les cinq critères de quotas suivants : le département d'origine (Eure ou Seine Maritime), le type de famille (monoparentale ou couple), l'âge de la personne de référence du ménage, la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence du ménage et le nombre d'enfant(s) par famille.

PARTIE 1 : REPRESENTATIONS DU MODELE FAMILIAL IDEAL

A) Les conditions nécessaires à l'arrivée d'un enfant

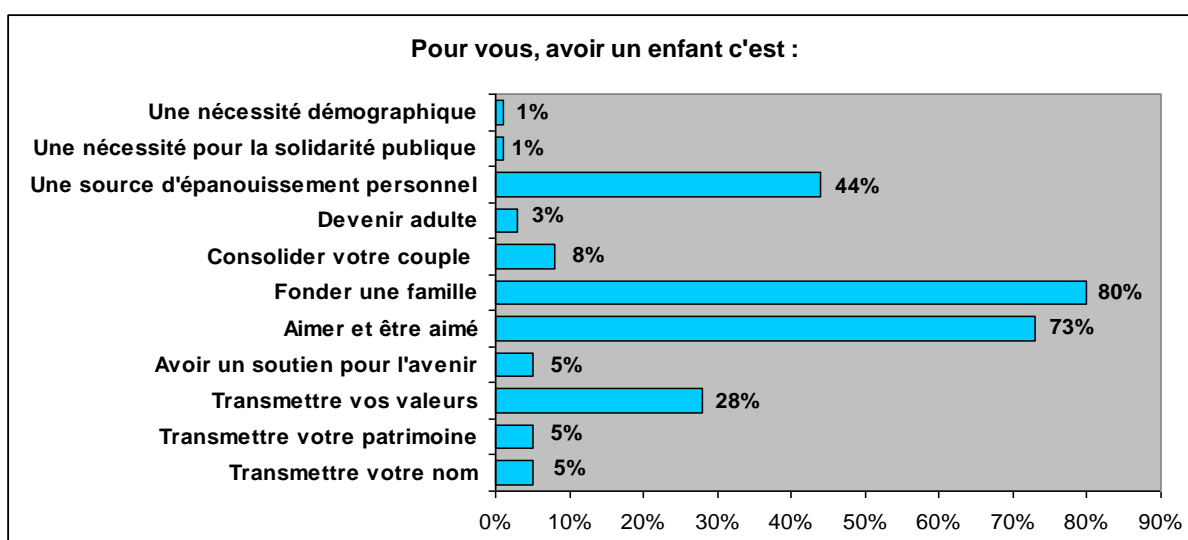
Il y a un consensus fort sur la nécessité d'une stabilité matérielle et affective dans la construction d'un foyer pouvant accueillir un ou des enfants. En effet, être en couple stable (58 %) et avoir un logement adapté (60 %) sont, pour les ménages, les conditions préalables à l'arrivée d'un enfant les plus importantes. Le fait d'avoir un travail est également primordial, car 80 % des enquêtés pensent qu'au moins un des deux (ou les deux) conjoints doit avoir un travail. Par ailleurs, un tiers des ménages attendent d'avoir assez d'argent pour avoir un enfant.



En revanche, seuls 13 % des répondant-es estiment qu'il faut être marié avant la naissance d'un enfant, ce qui montre l'évolution importante des mœurs concernant les normes familiales. L'attachement au mariage est plus fort parmi les CSP «agriculteurs, artisans, commerçants et cadres» (agriculteur, artisans, commerçants et cadres : 32 %), parmi les personnes les plus âgées (19 %) et parmi les ménages ayant plus de trois enfants (24 %).

B) La famille : un lieu de valeurs

Les valeurs spontanément associées à la venue d'un enfant ne semblent pas être en lien direct avec une explication utilitariste ou matérielle, mais sont bien à rechercher dans les représentations collectives. En effet, l'enquête nous renseigne sur le fait que « fonder une famille » est une valeur en soi, à laquelle adhèrent plus des trois quarts des ménages (80 %) et qui constitue la première motivation avancée pour expliquer le désir d'enfant. La famille représente l'espace où l'on peut « aimer et être aimé » (73 %), c'est un lieu d'épanouissement personnel (44 %) et de transmission de valeurs (28 %). Les représentations de la famille sont liées à la situation sociale et au nombre d'enfants des ménages. Les ménages sans activité professionnelle voient, plus que les autres, dans l'arrivée d'enfant le fait de transmettre leur nom (15 %) et beaucoup moins le fait de fonder une famille (53 %). Au contraire, les familles de trois enfants ou plus citent presque unanimement (95 %) la valeur « famille » comme moteur du désir d'enfants, et y voient plus que les autres un moyen de consolider le couple (16 %). Les ménages ayant un seul enfant mettent plus en avant la volonté d'« aimer et être aimé » (82 %) ainsi que la possibilité de transmettre leur patrimoine ou d'avoir un soutien pour l'avenir.



C) Le modèle familial idéal

Le modèle familial idéal qui apparaît dans les réponses des personnes enquêtées est une famille composée d'un couple et d'une fratrie d'enfants. Au stade de construction de leur projet de

famille, 73 % des ménages imaginent leur foyer avec deux (45 %) ou trois enfants (28 %) et 11% envisagent d'avoir quatre ou plus de quatre enfants. Les personnes qui indiquent qu'elles souhaitent, avant l'arrivée de leur premier, n'avoir qu'un seul enfant (9 %) ou ne souhaitent pas avoir d'enfant sont minoritaires (7 %). Les représentations liées au modèle familial sont assez normatives. En effet, 58 % des répondant-es estiment qu'il existe un âge idéal pour avoir un premier enfant. Cet âge idéal est compris, pour les femmes, dans une fourchette de temps très réduite allant de 25 à 29 ans. Peu de personnes pensent qu'il est idéal d'avoir un premier enfant après 30 ans pour les femmes (20 %), alors qu'il est plus admis que les hommes aient des enfants à un âge plus avancé, c'est-à-dire entre 30 et 35 ans pour 53 % des réponses. Par ailleurs, 65 % des ménages pensent qu'il y a un écart d'âge idéal à respecter entre les enfants, la fratrie modèle, pour 85 % d'entre eux, étant composée d'enfants ayant entre deux et trois ans d'écart d'âge.

Combien d'enfant(s) voulez-vous avant l'arrivée de votre premier enfant ? :

<i>Nombre d'enfant(s) souhaité</i>	<i>Pourcentage</i>
0	7 %
1	9 %
2	45 %
3	28 %
4-10	11 %
Total	100 %

PARTIE 2 : PEUT-ON AVOIR LE NOMBRE D'ENFANTS QUE L'ON VEUT ?

Nombre d'enfant(s) dans les ménages

<i>Nombre d'enfant(s)</i>	<i>Pourcentage</i>
1	43 %
2	39 %
3	14 %
4	3 %
5-9	1 %
Total	100 %

A) Le nombre d'enfant(s) des ménages

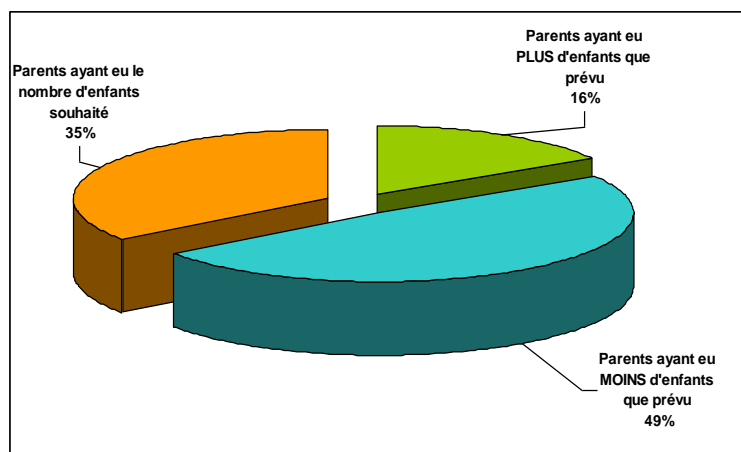
L'analyse de la répartition des ménages en fonction du nombre d'enfants révèle que, en Haute-Normandie, 82 % des familles comprennent, à parts égales, un ou deux enfants. Les familles de trois enfants ou plus sont en proportion beaucoup plus faible que ne le laisseraient supposer les désirs exprimés (18%). Le nombre d'enfant(s) par famille est très fortement lié à la catégorie socio-professionnelle. Les ménages qui ont le plus d'enfants (3 enfants ou plus) sont les ménages dont la personne de référence est inactive (25 %) et les catégories «agriculteurs, artisans, commerçants et cadres» (21 %). Les ménages des CSP «employés et ouvriers» sont proportionnellement les plus nombreux à avoir un seul enfant (47 %), ainsi que les ménages sans activité professionnelle (57 %).

B) Réalisation du projet familial

En comparant le nombre d'enfant(s) souhaité(s) avec le nombre d'enfant(s) réel des ménages, on constate qu'un tiers des couples ont réalisé leur projet familial tel qu'ils l'envisageaient avant même d'avoir leur premier enfant (35 %). Les deux autres tiers ont vu leur projet familial évoluer

Répartition de la réalisation du projet initial

principalement parce qu'ils ont eu moins d'enfants qu'ils ne le souhaitent initialement (49 %), soit, dans une moindre mesure, parce qu'ils ont eu plus d'enfants que prévu (16 %).



a- Accomplissement du projet familial

Une majorité des familles avec deux enfants estiment avoir accompli leur projet familial (59 %), ce qui est cohérent avec le modèle familial idéal que nous avons déjà souligné. Seuls 15 % des ménages ayant un seul enfant estiment avoir le nombre d'enfant souhaité.

L'évolution de la vie du couple a une forte incidence sur le désir d'enfant. En effet, les ménages qui ont le nombre d'enfants souhaité sont plus nombreux chez les couples ayant plus de six ans de vie commune que chez les couples ensemble depuis moins de six ans qui sont en pleine concrétisation de leur projet de famille. Enfin, les familles issues des catégories socio-professionnelles «agriculteurs, artisans, commerçants et cadres» sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses à avoir réalisé leur projet initial (45%). Ces familles sont les seules pour qui ce cas de figure est le plus fréquent, elles sont donc largement privilégiées en regard à la question : « Peut-on avoir le nombre d'enfant(s) que l'on veut ? ». Les ménages des catégories socio-professionnelles intermédiaires et sans activité sont les plus défavorisés au regard de la construction familiale, ils ne sont respectivement que 30 % et 16 % à avoir réalisé leur projet familial initial.

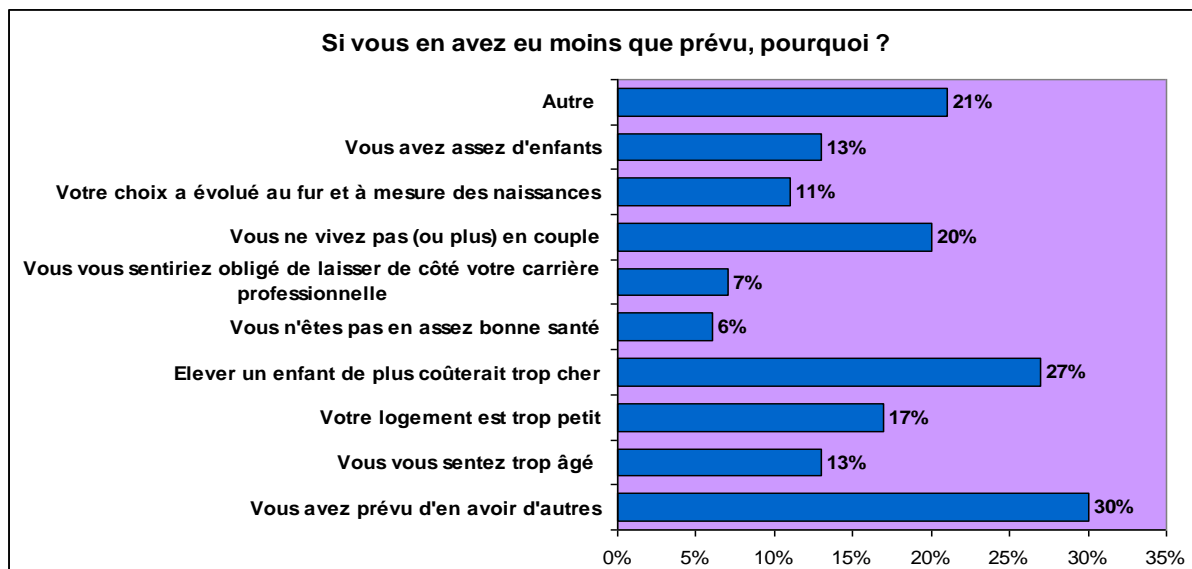
b – Forte restriction du nombre d'enfant(s)

La moitié des ménages interrogés ont eu moins d'enfants que prévu (49 %). La première raison en est que le projet familial n'est pas encore abouti et que le couple compte avoir d'autres enfants (30 %). En second lieu, ce sont des raisons matérielles telles que le coût de l'éducation d'un enfant (27 %) et la taille du logement jugée insuffisante (17 %), ainsi que la séparation qui vient interrompre la construction d'un projet familial (20 %).

Les jeunes couples et les ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans sont proportionnellement très nombreux à avoir eu moins d'enfant(s) que prévu. Par ailleurs, la taille de la famille joue un rôle important car 78 % des ménages ayant un seul enfant disent avoir moins d'enfants qu'ils ne l'auraient souhaité, ce qui confirme l'importance de la fratrie dans les représentations collectives. Toutes les catégories socio-professionnelles sont concernées par la restriction de leur projet familial, mais les catégories intermédiaires et sans activité sont les plus touchées :

respectivement 56 % et 58 % d'entre elles n'ont pas eu le nombre d'enfant souhaité. Chaque catégorie avance cependant des raisons différentes à cette situation : Les ménages sans activité évoquent principalement le logement inadapté (sauf dans l'Eure où ce sont les difficultés financières qui l'emportent), les ménages relevant des CSP «employés et ouvriers» sont freinés par le coût de l'éducation.

Répartition des raisons pour lesquelles les ménages ont eu moins d'enfants que prévu



c – Les ménages qui ont plus d'enfants que prévu

Les ménages ayant eu plus d'enfants que prévu sont de loin les moins nombreux (16 %). La première raison évoquée par un quart des répondant-es est que leur choix a évolué au fur et à mesure des naissances (29 %). C'est donc le goût de la vie de famille qui les a incité à avoir des enfants non prévus au début de la vie de couple. La deuxième raison pour avoir eu plus d'enfants est la volonté d'avoir des enfants des deux sexes, garçon et fille (28 %). Là encore, c'est un choix de construction familiale révélateur d'un modèle de famille idéale présent dans les représentations collectives et individuelles : la fratrie mixte. La recomposition familiale est également un facteur important dans l'agrandissement imprévu de la famille quand les conjoints avaient déjà des enfants d'une autre union (11 %) ou bien quand le couple recomposé a le désir d'avoir un enfant issu de cette nouvelle union (19 %). Ensuite viennent les motivations liées à une amélioration des conditions matérielles d'accueil d'un enfant, de meilleurs revenus (15 %) ou plus de temps (17 %). Les naissances surnuméraires sont avant tout des choix maîtrisés et très peu des accidents.

Malgré la grande proportion des familles qui ont dû restreindre leur projet familial, 56 % des ménages disent ne plus vouloir d'enfant. Il semble donc que pour certains foyers, les obstacles à la procréation sont indépassables.

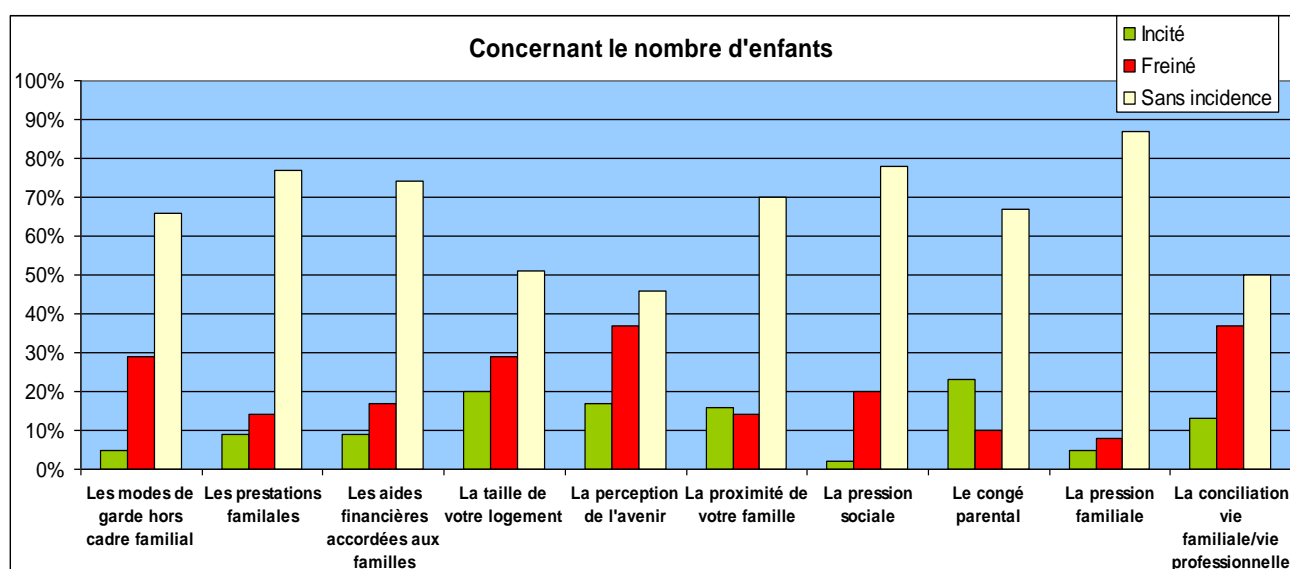
C) Les facteurs extérieurs au couple sont jugés sans influence

Les facteurs extérieurs à la vie de couple influencent peu le nombre d'enfants des ménages. A la question : « Les facteurs suivants vous ont-ils incité, freiné ou été sans incidence sur le nombre de vos enfants ? », en moyenne 67 % des ménages déclarent, quelques soient les facteurs proposés, qu'ils ont été sans incidence.

« La perception de l'avenir » est le facteur qui a le plus d'incidence sur la décision d'enfanter, soit, quand elle est négative, en la freinant (37 %), soit au contraire, mais dans une moindre mesure, en l'encourageant (17 %). C'est la difficile conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle qui contraint le plus les ménages dans leur désir d'enfant, 37 % d'entre eux estiment que cela constitue un obstacle à la procréation. La taille du logement entre en compte dans la décision d'enfanter dans presque la moitié des cas (49 %), jouant autant comme une incitation que comme un frein, selon les circonstances. Toutes les mesures de politique familiale – les modes de garde hors cadre familial, les prestations familiales et les aides financières accordées aux familles - sont jugées peu influentes, plus dissuasives qu'encourageantes, à part le congé parental qui est un des seuls facteurs à bénéficier d'une adhésion (23 %) plus forte que la critique (10 %).

Les facteurs liés aux politiques familiales sont ressentis différemment selon les caractéristiques des familles. Les modes de garde, les prestations familiales et les aides financières accordées aux familles sont plutôt jugées dissuasives par les familles monoparentales, les familles ayant un seul enfant ainsi que par les familles dont la personne de référence est inactive. Ces mêmes mesures sont en revanche accueillies plus favorablement par les familles de trois enfants et plus, ainsi que par les ménages relevant des CSP «agriculteurs, artisans, commerçants et cadres» et intermédiaires. Le congé parental bénéficie d'une adhésion générale, mais il a une influence plus forte pour les ménages sans activité professionnelle.

Répartition des facteurs qui ont une influence sur le nombre d'enfants



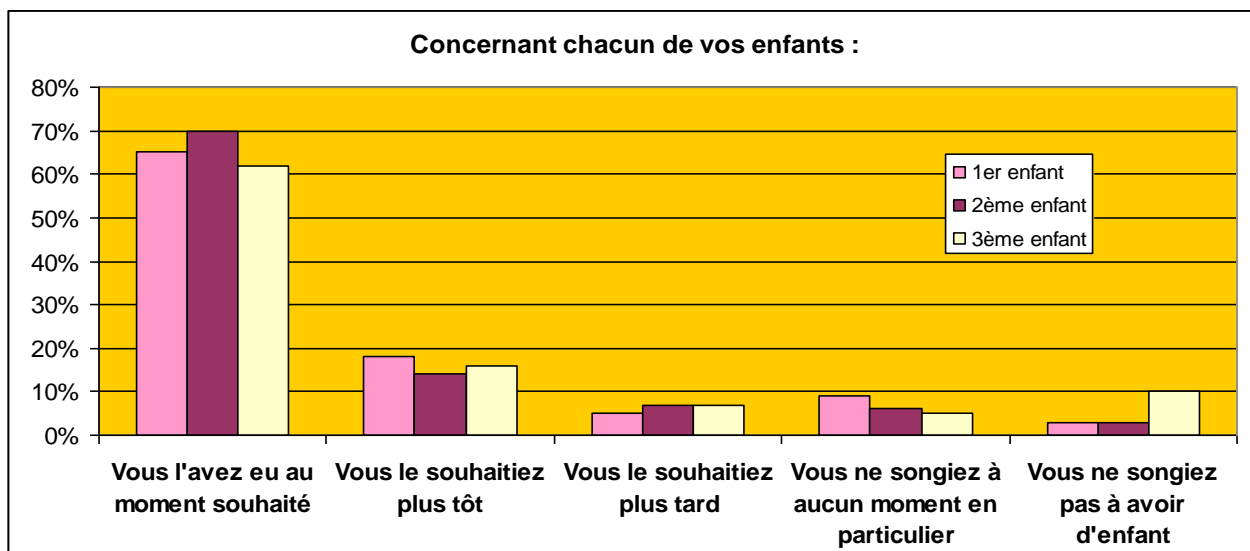
PARTIE 3 : PEUT-ON AVOIR SES ENFANTS QUAND ON VEUT ?

A) Le moment d'arrivée des enfants est maîtrisé

Globalement, le moment d'arrivée des enfants est choisi et maîtrisé : 65 % des aînés, 70 % des deuxièmes et 62 % des troisièmes enfants ont été conçus au moment voulu par les parents. En dehors de cette situation, le cas de figure plus fréquent est le retard dans la conception (18 % des premiers, 14 % des deuxièmes et 16 % des troisièmes).

Les jeunes couples de moins de 35 ans et ceux ayant moins de trois ans de vie commune ont une maîtrise moindre du moment d'arrivée de leurs enfants et ils sont les plus nombreux à estimer avoir eu leurs enfants trop tôt, ce qui montre que les couples préfèrent ne pas concevoir d'enfant dans les trois premières années de vie commune. Les ménages dont la personne de référence est inactive sont beaucoup plus nombreux à ne pas planifier la venue d'enfant(s).

Répartition du moment d'arrivée des enfants



B) Retards et avances : des cas de figure minoritaires

a - Les couples ayant eu leur(s) enfant(s) plus tard que prévu

Pour les ménages qui ont eu un ou plusieurs enfant(s) plus tard que prévu, la raison la plus courante est qu'ils ont eu des difficultés à concevoir. C'est vrai pour 54 % des aînés qui sont arrivés tard, 37 % des deuxièmes et 30 % des troisièmes enfants. Cette difficulté touche tout particulièrement les catégories socio-professionnelles «agriculteurs, artisans, commerçants et cadres», et elle augmente avec l'âge du ménage : elle ne concerne que 14 % des enfants des moins de 35 ans qui ont eu des enfants plus tard que prévu, mais 32 % de ceux des plus de 45 ans.

b - Les couples ayant eu leur(s) enfant(s) plus tôt que prévu

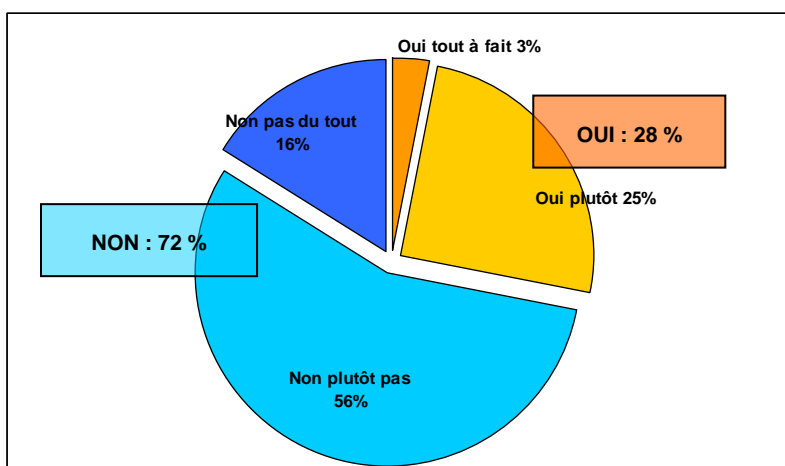
Les couples qui ont eu leur(s) enfant(s) plus tôt que prévu sont minoritaires. Cette situation concerne 5 % des premiers et 7 % des deuxièmes et troisièmes enfants.

La première cause de l'avance dans l'arrivée de l'enfant est l'incident de contraception. Cela concerne 56 % des aînés et 52 % des deuxièmes et 50 % des troisièmes enfants arrivés plus tôt que prévu. La disponibilité et la conciliation vie familiale/vie professionnelle sont également des facteurs qui jouent sur le moment de la conception.

PARTIE 4 : LE RESENTI DES FAMILLES FACE AU CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

A) Un contexte socio-économique hostile à la procréation

Selon vous, le contexte socio-économique actuel en France est-il favorable pour avoir des enfants ?



Le ressenti des familles face au contexte socio-économique est en très grande majorité négatif. En tout, 72 % des ménages estiment que le contexte socio-économique en France n'est pas favorable pour avoir des enfants. Ce pessimisme touche toutes les familles, quelque soit leur catégorie socio-professionnelle ou leur nombre d'enfants. Il est particulièrement fort cependant chez les moins de

35 ans (77 %) et les 35-44 ans (80 %), parmi les familles monoparentales (83 %), chez les ménages des CSP intermédiaires et «employés et ouvriers» (75 %) et parmi les ménages qui repoussent pour l'instant l'arrivée d'un autre enfant (75 %). Au contraire, l'optimisme est plus fort dans les familles qui attendent actuellement un enfant ou cherchent à en avoir un (39 % « Favorable »), chez les CSP «agriculteurs, artisans, commerçants et cadres» (40 % favorables) et les plus de 45 ans (46 % favorables).

a - Analyse qualitative du ressenti positif

L'analyse qualitative des réponses fournies à la question ouverte : « Pour quelles raisons ? » montre que les justifications avancées par les personnes qui estiment que le contexte est plutôt favorable ou tout à fait favorable s'organisent autour de deux thèmes principaux. D'une part, certains avancent l'idée que la France est un pays privilégié en termes d'Etat Providence. D'autre part, certains pensent qu'il ne faut pas associer la valeur « famille » à des notions économiques.

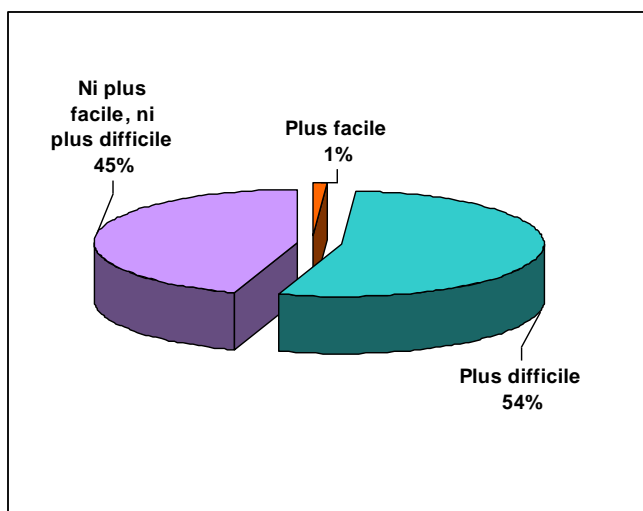
b - Analyse qualitative du ressenti négatif du contexte socio-économique

Les personnes qui estiment que le contexte socio-économique n'est pas favorable citent en premier lieu les difficultés financières et les problèmes liés à l'emploi. Parmi les réponses sur ces thèmes, on trouve principalement des inquiétudes liées à la hausse des prix, à la baisse du pouvoir d'achat, au coût des études de plus en plus longues à financer, la difficulté d'accès au logement, la peur de la crise économique en général, la menace du chômage et les conditions difficiles de travail. Par ailleurs, l'insuffisance des aides financières aux familles et le manque de modes de garde pour les enfants sont très présentes dans les réponses citées. Enfin, la crainte de l'avenir est très souvent formulée comme une menace générale et imprécise.

B) Fort pessimisme face à l'avenir

Le ressenti quant à l'évolution de ce contexte par rapport à l'éducation des enfants n'est pas meilleur. En effet, 54 % des ménages estiment qu'au cours des prochaines années, élever un enfant sera plus difficile qu'aujourd'hui. 45 % pensent que ce ne sera ni plus facile, ni plus difficile et seul 1 % des répondant-es pense que cela sera plus facile.

Au cours des prochaines années, pensez-vous qu'élever un enfant sera :



Ce pessimisme touche particulièrement les ménages sans activité professionnelle (77 %). C'est également le cas des ménages ayant entre 35 et 44 ans et des ménages qui ne veulent plus d'enfant : 61 % d'entre eux pensent que l'éducation des enfants sera plus difficile. Au contraire, les CSP «agriculteurs, artisans, commerçants et cadres» sont en moyenne moins pessimistes (45 %), ainsi que les personnes qui attendent actuellement un enfant (36 %).

a – Les arguments étayant l'idée d'un avenir plus difficile

L'étude qualitative des raisons exprimant ce pessimisme sont en partie similaires à celles expliquant le ressenti face au contexte socio-économique. En effet, les ménages qui pensent que l'éducation des enfants sera plus difficile à l'avenir évoquent prioritairement une grande vulnérabilité liée aux considérations financières (baisse du pouvoir d'achat) et à l'instabilité du monde du travail (menace permanente du chômage). Ils anticipent le durcissement de cette situation. A ceci s'ajoute une perception des conditions de vie en général qui leur semblent se dégrader qualitativement. Les

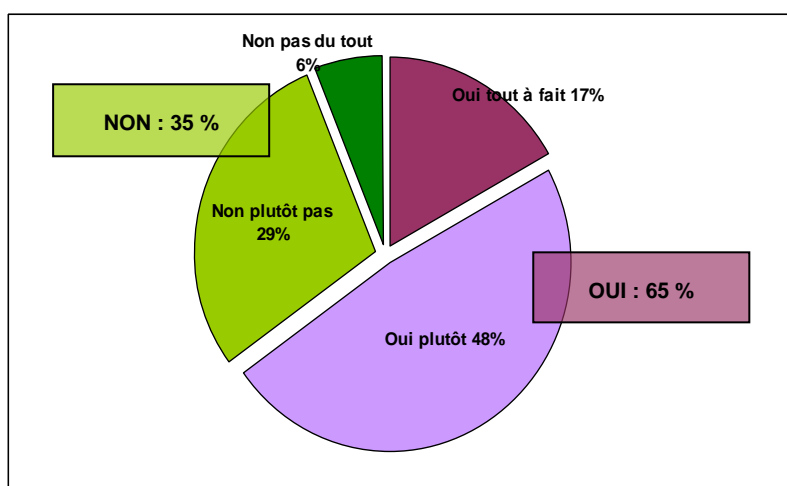
répondant-es parlent du rythme de la vie qui s'accélère, des horaires et de la pression au travail qui se font plus pesants, des sollicitations permanentes qu'impose la société de consommation et des inquiétudes face aux nouvelles technologies et aux médias qu'ils craignent de ne pas maîtriser. Enfin, on remarque un sentiment d'une perte de repères et de valeurs morales qui se manifeste par un contexte plus violent et individualiste, la démission parentale, un moindre respect des autres.

b – Les arguments soutenant que l'avenir ne sera ni plus facile, ni plus difficile.

Les ménages qui pensent que l'éducation des enfants ne sera ni plus facile, ni plus difficile au cours des prochaines années se répartissent entre différentes postures. Certains disent ne pas pouvoir se prononcer sur une évolution probable du contexte socio-économique. Ils ne peuvent dire si l'avenir sera plus facile ou plus difficile et leur position peut être résumée par cette citation extraite des questionnaires : « *On ne sait jamais de quoi demain sera fait.* » Une deuxième tendance est de mettre en avant que les individus s'adaptent à tous les contextes. Cela dénote un certain fatalisme (« les temps sont toujours durs »), accompagné d'une confiance dans leurs capacités d'adaptation aux nouvelles difficultés qui se présenteront. Enfin, un troisième argument couramment avancé dans les réponses consiste à détacher l'éducation des enfants et les considérations socio-économiques, c'est-à-dire à affirmer que l'éducation ne dépend pas du contexte qui l'entoure.

PARTIE 5 : LES REPRESENTATIONS DE LA POLITIQUE FAMILIALE

D'une manière générale, pensez-vous que les mesures de politique familiale influencent les décisions des familles à avoir des enfants ?



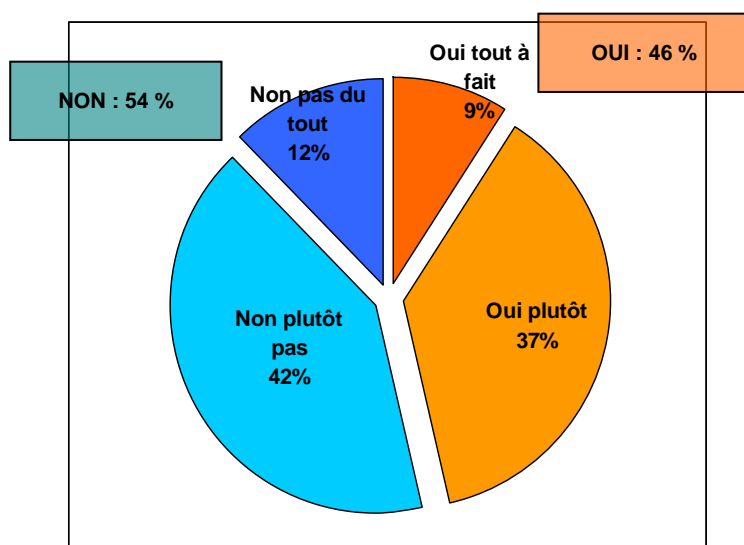
Une majorité des ménages (65 %) pense que les mesures de politique familiale influencent les décisions des familles à avoir des enfants. Cet avis est unanimement partagé par toutes les catégories socio-professionnelles, sauf les ménages des CSP « employés et ouvriers ».

En revanche, le ressenti quant à l'efficacité des mesures de politique familiale est plus nuancé : 54 % des ménages estiment qu'elles ne permettent pas aux familles d'avoir le nombre d'enfants qu'elles souhaitent. Ces mesures sont jugées sévèrement par les familles qui souhaitent avoir d'autres enfants : les ménages ayant moins de 35 ans (61 % NON) et les ménages qui ont eu moins d'enfants que prévu (59 % NON) et qui constituent la moitié des familles. Les ménages des catégories « employés et ouvriers » et sans activité

professionnelle sont les moins convaincus de l'efficacité de ces mesures pour la réalisation de leur projet familial (60 et 58 % NON).

Au contraire, les ménages qui ont eu le nombre d'enfant(s) souhaité ou plus que prévu estiment majoritairement que les politiques familiales sont efficaces pour avoir le nombre d'enfant(s) désiré. Les ménages relevant des catégories socio-professionnelles «agriculteurs, artisans, commerçants et cadres» partagent également cet avis (60 %).

Pensez-vous que les mesures de politique familiale permettent aux familles d'avoir le nombre d'enfants qu'elles désirent ?



Selon les ménages, les aides des pouvoirs publics doivent porter autant sur les équipements collectifs ou les services (50 %) que sur le soutien financier (50 %). Les ménages qui ont avant tout besoin d'aides financières sont les jeunes couples avec enfants (54 %) et les ménages sans activité professionnelle (89 %). En revanche, les équipements collectifs ou les services sont très fortement sollicités par les catégories socio-professionnelles «agriculteurs, artisans, commerçants et cadres» et intermédiaires (62 %) et par les familles avec deux enfants (61 %).

Les suggestions des ménages concernant les mesures à développer pour aider les familles à concrétiser leur désir d'enfant sont principalement centrées sur la garde des enfants pour permettre et faciliter la vie professionnelle. L'augmentation du nombre de places en crèches est souvent évoquée, ainsi que la création de crèches en entreprises, l'augmentation de l'amplitude horaire proposée dans ces structures et l'encadrement par un personnel mieux formé, l'augmentation du nombre d'assistantes «maternelle» en milieu rural. Par ailleurs, favoriser le travail à temps partiel et mettre en place des congés parentaux plus longs pour les hommes et les femmes pourraient faciliter la décision d'avoir des enfants. Certains suggèrent que le statut de parent soit moins déconsidéré dans le milieu professionnel et que l'on facilite l'aménagement des horaires de travail au cours de la petite enfance, les lieux de gardes à proximité du travail, que l'on valorise l'image de la maternité et de la paternité dans les entreprises. En termes d'aides financières, certains ménages expriment le besoin de continuer à recevoir une aide pour la garde de leurs enfants de plus de six ans et de changer les barèmes d'allocation pour les revenus modestes. Enfin, concernant l'aide à l'éducation, des ménages suggèrent de développer l'information et les conseils éducatifs à destination des parents.

CONCLUSION

Cette enquête sur le désir d'enfant en Haute-Normandie montre que fonder une famille avec deux ou trois enfants, basée sur une stabilité affective (un couple stable) et matérielle (un logement adapté et un travail régulier) est un objectif commun des ménages.

L'enquête fait également ressortir des inégalités dans la concrétisation du projet familial. En effet, au moment de l'enquête, la moitié des ménages ont moins d'enfant(s) qu'ils ne le désirent et une partie importante d'entre eux affirment ne pas vouloir d'autre enfant. Ce phénomène touche plus fortement les catégories socio-professionnelles intermédiaires et sans activité, qui mettent en avant le coût de l'éducation et les problèmes de logement comme un frein à leur désir d'enfant. Les catégories socio-professionnelles « agriculteurs, artisans, commerçants et cadres » sont privilégiées dans la réalisation de leur souhait initial. Les ménages qui ont plus d'enfants que prévu sont minoritaires et se trouvent principalement, pour des raisons différentes, dans les CSP « agriculteurs, artisans, commerçants et cadres » et les ménages sans activité professionnelle. En effet, les ménages qui se trouvent dans une plus grande précarité économique ont tendance à dissocier le désir d'enfant des conditions matérielles qui l'accueillent. Les naissances surnuméraires sont avant tout des choix maîtrisés de construction familiale et très peu des accidents.

Les ménages maîtrisent globalement le moment d'arrivée de leurs enfants car les deux tiers des enfants sont conçus au moment souhaité par les parents. En dehors de cette situation, le cas le plus fréquent est un retard lié à des difficultés à concevoir. Les cas d'enfants qui arrivent plus tôt que prévu sont majoritairement dus à des incidents de contraception. Les facteurs extérieurs au couple sont jugés en grande majorité sans aucune incidence sur le nombre d'enfant(s) et leur moment d'arrivée. C'est cependant la perception de l'avenir qui représente le frein le plus fort au désir d'enfant, ainsi que la difficulté à concilier la vie professionnelle et la vie familiale, ce qui atteste que les conditions de vie actuelles sont ressenties comme hostiles par les ménages.

En effet, les trois-quarts des ménages estiment que le contexte socio-économique est défavorable pour avoir des enfants. Ce sont avant tout la baisse du pouvoir d'achat et la menace omniprésente du chômage qui créent un climat d'incertitude et de vulnérabilité. Le contexte de crise économique pèse sur la vision de l'avenir qu'ont les ménages, qui anticipent pour leur(s) enfant(s) une vie matérielle difficile. Aux conditions matérielles s'ajoute un sentiment de dégradation qualitative des conditions de vie.

Pour une majorité des ménages, les mesures de politique familiale influencent les décisions des familles à avoir des enfants, mais leur efficacité quant au soutien réellement apporté est contestée par les couples qui ont eu moins d'enfants qu'ils ne le souhaitaient. Les jeunes couples et les ménages des catégories socio-professionnelles « employés et ouvriers » et sans activité professionnelle demandent plus d'aides financières, alors que les autres catégories socio-professionnelles ont besoin surtout d'équipements collectifs et de services, confirmant ainsi la difficulté à concilier travail et vie de famille.